



Ville de  
Breil sur Roya

DEPARTEMENT DES  
ALPES-MARITIMES  
-----  
ARRONDISSEMENT DE NICE  
-----  
MAIRIE DE BREIL-SUR-ROYA

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Nombre de conseillers :

en exercice	19
présents	16
votants	19

Le mardi 07 mars 2023 à 20H00, le Conseil Municipal de la commune de Breil-sur-Roya dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie sous la présidence de M. Sébastien OLHARAN Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : lundi 27 février 2023

### DELIBERATION

N° 23/2023

**PRÉSENTS :** Audrey ROSSI, Daniel GIORDAN, Marie-Lou ALLAVENA, Thierry GUIDO, Marylène WALKOWIAK, Colette BENOUAHAB, Paul REY, Herbert WOLFERS, Julia BONNET, Jérôme BOUERI, Francis FRECOURT, Renaud LEFEBVRE, Isabelle SAUVE, Michel BRAUN, Danielle GASTALDI.

**ABSENTS :** Karine BOETTI, Geneviève IDDA, André IPERT.

**ONT DONNÉ POUVOIR :** Karine BOETTI à Thierry GUIDO, Geneviève IDDA à Isabelle SAUVE, André IPERT à Michel BRAUN.

### OBJET :

Modification du plan  
de financement pour  
la réhabilitation de l'école  
élémentaire

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Isabelle SAUVE

Rapporteur : Sébastien OLHARAN, Maire

**Monsieur le Maire** rappelle que lors de la réunion du 11 janvier 2023, le Conseil Municipal avait approuvé le plan de financement pour la réhabilitation de l'école élémentaire.

**Monsieur le Maire** propose de modifier le plan de financement, joint à la présente délibération, comme suit :

Le montant de l'opération est de 2 015 000 € HT.

**Monsieur le Maire** présente le plan de financement joint à la présente délibération et sollicite l'aide du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) à hauteur de 40% du montant total HT, et l'aide du Département à hauteur de 40% du montant total HT, afin de financer cette opération.

**Le Conseil Municipal**, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

**APPROUVE** la demande de subventions pour la réhabilitation de l'école élémentaire Jean-Moulin.

**APPROUVE** la modification du plan de financement.

**AUTORISE Monsieur le Maire** à lancer cette opération.

**INDIQUE** que l'opération correspondante sera inscrite au BP 2023 en section d'investissement au chapitre et article correspondant.

Ainsi fait et délibéré à Breil-sur-Roya les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

Le Secrétaire du Séance



Isabelle SAUVE



Le Maire

Sébastien OLHARAN

Délibération rendue exécutoire par publication  
et transmission en Préfecture le

Le Maire



Sébastien OLHARAN



Ville de  
Breil sur Roya

PLAN DE FINANCEMENT

OBJET : REHABILITATION DE L'ECOLE ELEMENTAIRE JEAN-MOULIN

**DEPENSE :**

Montant 2 015 000 € HT

**RECETTES :**

FEDER 40% 806 000€  
DÉPARTEMENT 40% 806 000 €  
PART COMMUNE 20% 403 000 €

TOTAL TTC : 2 418 000 €

FAIT À BREIL-SUR-ROYA, le 07/03/2023



Le Maire,

Sébastien OLHARAN